Proposition commerciale GSB

*PPE1*

Ceci est une proposition commerciale de l’équipement des visiteurs médicaux de l’entreprise GSB.

De Couteillou Damien, Dumay Loic et Tayeau Augustin

18/11/2012

Sommaire

# Intro . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . p.3

# Existant . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . p.3

# Cahier des charges. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . p.4

# Réalisation . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . p.4

# Conclusion . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . p.4

# Annexe . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . p.5

## Intro

Voici la proposition commerciale pour uniformiser le matériel informatique des visiteurs médicaux pour le laboratoire GSB.

## Existant

Les serveurs assurent les fonctions de base du réseau (DHCP, DNS, Annuaire et gestion centralisée des environnements) et les fonctions de communication (Intranet, Messagerie, Agenda partagé, etc.).

L'entreprise compte 480 visiteurs médicaux en France métropolitaine (Corse comprise), et 60 dans les départements et territoires d'outre-mer. Les territoires sont répartis en 6 secteurs géographiques (Paris-Centre, Sud, Nord, Ouest, Est, DTOM Caraïbes-Amériques, DTOM Asie-Afrique).

L'informatique est fortement répandue sur le site. Chaque employé est équipé d'un poste fixe relié au système central. On dénombre ainsi plus de 350 équipements terminaux et un nombre de serveurs physiques conséquent (45 en 2012) sur lesquels tournent plus de 100 serveurs virtuels.

On trouve aussi des stations de travail plus puissantes dans la partie labo-recherche, et une multitude d'ordinateurs portables (personnels de direction, service informatique, services commerciaux, etc).

Les visiteurs médicaux reçoivent une indemnité bisannuelle pour s'équiper en informatique (politique Swiss-Bourdin) ou une dotation en équipement (politique Galaxy). Il n'y a pas à l'heure actuelle d'uniformisation des machines ni du mode de fonctionnement.

Toutes les salles de réunion sont équipées d'un point d'accès Wifi positionné par défaut dans le VLAN "Visiteurs" qui autorise uniquement un accès Internet.

## Cahier des charges

On recherche un pc mini pour son ergonomie et la puissance fournie sera amplement suffisant pour faire les tâches à accomplir.

Pour permettre une installation d’un système complet et prêt à l’emploi pour chaque visiteur sur chaque PC, le biais du lecteur CD/DVD ne sera pas utiliser. On utilisera une image ghost du système prêt à l’emploi qui sera stocké depuis un serveur de distribution.

Cela nous nécessite un choix de logiciels préinstallés sur l’image ghost.

Pour l’application en bureautique, nous avons le choix entre la suite Office de Microsoft, Libre Office de The Document Foundation et Open Office de Apache.

Ces trois suite possèdent toutes de principales fonctionnalité similaires tel que le traitement de texte, le tableur, la présentation de document, la gestion de base de donnée SGBD et bien d’autres encore. Mais, à la différence de Libre Office et Open Office qui sont gratuits, car ce sont des logiciels en Open Sources, Microsoft Office est lui payant.

Pour permettre de sécuriser les données de chaque visiteur, il a été choisi trois logiciels de cryptages. TrueCrypt, PenProtect et Private Disck Light sont des logiciels des cryptages de données très robuste car ils permettent de coder en AES 256bits, un algorithme extrêmement résistant.

Enfin ESET, Bitdefender et Avast sont trois antivirus reconnu pour leur fiabilité en terme de sécurité et très accessible en terme de fonctionnalité. Le choix d’un antivirus parmi ces trois derniers offrira aux visiteurs en sécurité des plus élevée.

Pour l’environnement de masteurisation on a besoin d’un serveur FTP et ainsi du logiciel G4u.

## Réalisation

Nous avons donc choisis trois ordinateurs portables qui nous paraissent adapter aux besoins et aux conditions d’usage des clients (voir devis dans l’annexe).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Caractéristiques | HP Pavilion dm1-4230sf | HP Mini 210-4132sf | Lenovo Thinkpad X131e |
| Système d’exploitation | Windows 7 Home Premium 64 | Windows 7 Starter 32 | Windows 7 Home Premium 64 |
| Processeur | AMD Dual-Core E1-1200 | Intel Atom N2600 | AMD Fusion E2-1800 |
| RAM | 4 Go | 1 Go | 4 Go |
| Ethernet | Oui | Oui | Oui |
| Disque dur | 640 Go | 320 Go | 320 Go |
| Dimension écran | 11,6’’ | 10,1’’ | 11,6’’ |
| Batterie | 6 Cellules | 6 Cellules | 6 Cellules |
| Poids | 1,6 kg | 1,38 kg | 1,6 kg |

Solution de Masteurisation :

Il faut utiliser un CD bootable de G4U. Une fois le logiciel lancé il faut donc taper une ligne de commande pour que le logiciel récupère et installe automatiquement le Ghost. Une fois fait, il suffit donc de redémarrer l’ordinateur normalement pour vérifier le bon fonctionnement du Ghost.

Au moment de la récupération l’ordinateur, il suffit de renouveler cette opération pour le mettre à zéro.

## Conclusion

En conclusion, on peut dire qu’on a présenté les trois propositions commerciales qui sont les plus adaptées aux besoins des visiteurs médicaux. Même si l’on met une petite recommandation pour le HP pavilion.

## Annexe

**Devis**

****

****

**Charte Informatique pour GSB**

1. **Généralités**
   1. **Bute de cette charte**

Cette charte a pour but d’établir un code de déontologie pour régir l’utilisation des ressources informatiques mises à la disposition des adhérents par l’association. Elle est également à faire prendre conscience aux adhérents de certains risques qu’ils pourraient encourir et des conséquences de tels risques.

* 1. **Définitions** 
     1. **Utilisateurs**

On entend par utilisateur une personne faisant partie du personnel de GSB et ayant accepté les termes de la présente charte par sa signature.

* + 1. **Opérateurs**

On entend par opérateurs les membres du Service Informatique. Ils signent cette charte au même titre que les autres usagers. Leurs droits sont plus étendus en termes d’utilisation.

* + 1. **Ressources informatique**

On entend par ressources informatiques tous les moyens mis à la disposition des utilisateurs (serveurs, postes locaux, imprimantes, matériels liés au réseau, câbles etc.) par GSB.

1. **Droits et devoirs**
   1. **Droits et devoirs des adhérents**

Les adhérents de l’association ont des droits sur lesquels veillent les opérateurs (accès aux ressources, confidentialité), mais ils ont également des devoirs :

* + 1. **Informations à fournir**

Les adhérents sont tenus de fournir aux opérateurs des informations valides, notamment concernant des indications comme leur adresse familiale et leur adresse sur le campus de GSB.

* + 1. **Conditions d’accès à une ressource**

Les adhérents ont le droit d’accéder aux ressources partagées par l’association. Ce droit d’accès peut être modifié ou retiré si l’adhérent a eu un comportement en désaccord avec cette charte.

L’adhérent est tenu responsable personnellement de l’utilisation faite des ressources informatiques à partir de son poste de travail. L’utilisateur ou l’invité est seul responsable de la sécurité sur son poste de travail (il est notamment important de ne jamais communiquer son mot de passe à quiconque), ainsi au son administration.

* + 1. **Respect de confidentialité**

Les fichiers d’un utilisateur sont sa propriété privée, même s’ils sont physiquement accessibles. Partant de ce principe, la possibilité de lire un fichier n’équivaut pas à l’autorisation de le lire. L’interception des données d’un utilisateur sur le réseau est également une atteinte à la confidentialité de l’utilisateur. Cependant, en ce qui concerner les droits d’auteurs, il est à noter que rendre une œuvre accessible est une communication. : il y a acte de représentation.

* + 1. **Respect des individus**

Ce postulat est vrai dans tous les terrains de vie quotidienne, y compris dans l’utilisation des outils informatiques.

Tout harcèlement ou injures par le biais de forum électroniques ou de messagerie électronique est une atteinte flagrante à ce noble principe.

* 1. **Droits et devoirs des opérateurs**

Les opérateurs sont garants de l’application rigoureuse des recommandations de cette charte.

Ces personnes ont des privilèges qui leur sont indispensables pour le bon fonctionnement du réseau INTERNE, mais sont bien sur également soumises à la loi française.

Les opérateurs se doivent :

* Fournir à chaque adhérent un accès physique au réseau de la résidence de GSB, dans la limite des moyens humains et matériels disponibles, et dans la mesure ou l’adhérent respecte strictement cette charte.
* Respecter la confidentialité.
* Informer sur, demande de sa part, la direction de GSB de toute violation de cette charte.

Pour cela, ils peuvent notamment :

* Interrompre certains services.
* Imposer des limitations (débits réseau, impressions …) aux utilisateurs.
* Stopper brutalement tout acte suspect qui viole les règles d’utilisation du système.